

Pour le **développement**
de la **mobilité électrique**
dans les territoires

Le programme national engagé pour la mobilité électrique

À fin décembre 2024, on comptabilisait **près de 155 000 points¹ de recharge ouverts au public**. Le scénario central d'électrification prévoit **15 millions de véhicules électriques² en 2035**. Le besoin total d'Infrastructure de Recharge de Véhicule Électrique (IRVE) à cette échéance atteindrait plus de 400 000 points de charge³.

Les collectivités ont un rôle essentiel à jouer pour accompagner le développement d'une offre de recharge pour les cas d'usage non pourvus par une offre privée. **Advenir Formations accompagne tous les agents de la fonction publique d'État et territoriale, quel que soit leur fonction, dans la mise en œuvre de projets de mobilité électrique concrets.**

+ de 1000
sessions
de formation
sont prévues
jusqu'à fin 2027.

L'offre de formation

Deux modules adaptés à chaque niveau

Advenir Formations propose un parcours progressif avec deux modules conçus pour répondre aux enjeux des agents territoriaux.

- Le **premier module** offre une vision globale des défis et des solutions liées à la mobilité.
- Le **second module** permet de rentrer dans le détail opérationnel des étapes pour la mise en place d'IRVE en voirie.

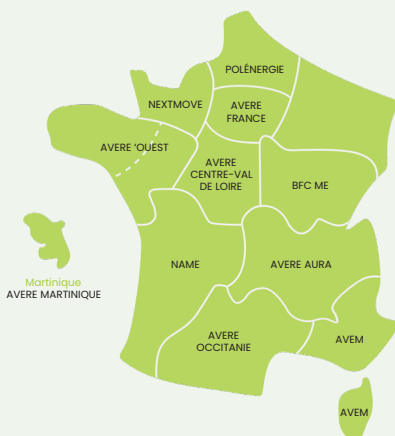
Disponible partout en France

Des formateurs se tiennent à disposition partout en France. Prenez contact avec le chargé de mission le plus proche de chez vous sur [je-roule-en-electrique.fr](#)

Un format à la carte

Un format au choix en ligne ou en présentiel pour une durée d'une à trois heures.

Les formations sont gratuites



¹Avere-France, « [Baromètre national des infrastructures de recharge ouvertes au public](#) », décembre 2024

² RTE Avere-France, « [Enjeux du développement de l'électromobilité pour le système électrique](#) », 2019

³ Ministère de l'économie, « [Les bornes de recharge se déploient sur le territoire](#) », mai 2025

Les sessions en détails

Des contenus enrichis et actualisés tout au long du programme.

Format webinaire – 1 à 2h

Module 1 : Comprendre les enjeux de la recharge sur les territoires

⚡ Les bonnes pratiques et les aides mises à disposition des territoires

Partager des bonnes pratiques pour répondre aux enjeux spécifiques de la mobilité électrique et présenter les aides financières associées.

⚡ Le cadre réglementaire

Informar sur la réglementation en matière de mobilité électrique pour aider les territoires à répondre à leurs problématiques spécifiques et à contribuer aux objectifs nationaux.

⚡ Les retours d'expérience et les tendances à venir

Partager des retours d'expérience menés par des collectivités et les tendances à venir en matière de mobilité électrique.

⚡ Les bénéfices pour les territoires et leurs habitants

S'emparer de ce sujet d'actualité, comprendre ses enjeux et être informé sur les nombreux avantages de la mobilité électrique.

Session de formation – 2h à 3h

Module 2 : Mettre en place un projet IRVE

⚡ L'état des lieux du marché de la mobilité électrique

Partager un état des lieux du marché de la mobilité électrique au travers d'une présentation chiffrée, détaillée et actualisée.

⚡ Le rôle des collectivités dans les déploiements d'IRVE

Présenter le rôle des collectivités dans le développement de l'offre de recharge et comprendre les différents besoins des usagers.

⚡ Piloter sereinement un projet IRVE

Identifier les grandes étapes qui structurent la mise en place d'un projet d'aménagement du domaine public en IRVE.

⚡ Les bonnes pratiques pour obtenir la prime Advenir

Faciliter l'obtention de la prime Advenir en expliquant les différentes étapes de la procédure.

⚡ Cas pratique pour mettre en application les connaissances acquises

(optionnel)

Animer différents ateliers dans lesquels les participants peuvent mettre en pratique l'ensemble des connaissances acquises lors de la formation.

Votre interlocuteur en région
Provence-Alpes-Côte d'Azur



09 52 38 98 57 

contact@avem.fr 

Plus d'informations sur

je roule 
en electrique.fr



@je-roule-en-electrique

Advenir est un programme piloté par l'Avere-France qui vise à accompagner la transition vers la mobilité électrique. Doté d'un budget de 520 millions d'€ dont 35 dédiés à la formation, il s'insère dans le dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) sous tutelle du Ministère de la Transition Écologique et de l'ADEME.

ChilEASV - Photo - Shutterstock

Programme piloté par :



Financé par :



En partenariat avec :

